



TARIFS DES PRESTATIONS JOURNALIERES

Année 2026

Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

- Tarifs journaliers de prestations Arrêté ARS du 02/03/2026 (à compter du 1^{er} janvier 2026)
 - Hospitalisation complète 300.83 €
 - Hôpital de jour 269.44 €
- Forfait journalier (à compter du 1^{er} mars 2026) 23.00 €
- Chambre particulière 40.00 €
- Entretien du linge 10.00 € / semaine

Hébergement pour personnes âgées dépendantes

- **Tarif Hébergement** (à compter du 1^{er} juin 2026)
Ce tarif comprend les prestations socles minimales obligatoires prévues par le décret du 28/04/2022 et notamment les prestations d'administration générale, les prestations d'accueil hôtelier, notamment l'accès internet, les prestations de restauration, les prestations de blanchissage, les prestations d'animation de la vie sociale...
 - Tarif hébergement 71.91 €
 - Tarif Aide sociale 64.91 €
 - Tarif Hébergement Résidents de moins de 60 ans 89.84 €
 - Tarif Aide sociale Résidents de moins de 60 ans 82.84 €
- **Tarif Dépendance** (à compter du 1^{er} janvier 2026)
 - Résidents évalués en GIR 1 ou 2 20.92 €
 - Résidents évalués en GIR 3 ou 4 13.28 €
 - Résidents évalués en GIR 5 ou 6 5.63 €

Accueil de jour situé 59 rue du Maréchal Leclerc (à compter du 1^{er} juin 2026)

- Tarif unique 40.54 €

Tarifs des prestations communes

- Repas des accompagnants en semaine 14.00 €
- Repas des accompagnants le dimanche et jours fériés 19.00 €
- Repas des accompagnants Noël et Jour de l'An 20.00 €
- ☎ Achat et rechargement des unités téléphoniques à l'accueil, à partir de 1 €.

Location du studio

- Prix par nuit 50.00 €

Demande de communication de documents médicaux

- Prix unitaire de la photocopie 0.40 €
- Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception **Tarif de la Poste**